Le Whig de St. Landry.

VOL. I.] OPELOUSAS, PAROISSE ST. LANDRY, LOUISIANE, JEUDI MATIN, 22 MAI 1845. [No 38.

LE WHIG
EST PUBLIE TOUTES LES SEMAINES, PAR
JOSEPH ETTER.
Le Bureau est situé dans "Court street," en face de la Maison de Cour.

CONDITIONS:

ABONNEMENT:—Par an, payable d'avance, $3 00
Do, payable avant l'expiration de 6 mois, 4 00
Pour six mois, payable d'avance, sans exception, 2 00
AVIS:—Pour l'insertion d'un Carré de pas plus de dix lignes, $1. pour la première fois, 50 cents pour chaque insertion subséquente. A moins qu'il n'en soit autrement ordonné, les avis seront publiés en français et en anglais, et puieront en conséquence. Une délibération libérale sera faite pour les avis insérés pour une longue période. Lorsque le temps de l'insertion ne sera pas spécifié, elle sera continuée pendant deux mois et paiera en conséquence; mais la publication d'aucune avis, qu la continuation d'aucune souscription ne sera arretée, tant que le prix n'en aura point été payé, et à moins que l'Editeur n'en décide autrement.

Le Whig de St. Landry.

OPELOUSAS, LE.
JEUDI MATIN, 22 MAI 1845.

☞ A notre grand regret, nous n'avons pas pu donner a nos lecteurs en langue Française, le texte officiel de la nouvelle constitution, que vient de nous être donnée. Nous n'avons pu nous procurer que le texte en anglais; aussitôt que nous l'obtiendrons dans l'autre langue, nous nous hâterons de le publier.

La convention s'est ajournée Vendredi dernier et tous les membres ont, sans doute, maintenant rejoint leurs pénates.

☞ Nous donnons à nos lecteurs un extrait de l'ouvrage de A. Thiers sur le Consulat & l'Empire; ouvrage qui succédant à l'histoire de la révolution française a porté son auteur du fond d'une presse jusqu'au sommet des grandeurs; nous esperons continuer souvent de puiser à cette source, des articles intéressants pour nos lecteurs et pour l'histoire du monde.

LA COURSE.—Samedi dernier notre champ de course présentait un spectacle trés animé; de nombreux spectateurs le remplissait, désireux d'assister à la lutte entre les coursiers du Dr. Scranton et de Mr. A. Nérault; Lafayette vs. Opélousas. La pluie ayant cessé depuis deux jours, le champ de course était en excellent ordre et la course n'a été pas mal.

Course de St. Landry.—Course pour un pari de $300, trois quarts de mille; une fois. Ch. c. Valezan de A. Nerault,—1. Jum. baio du Dr. Scranton, 2. Les parieurs offrait libéralement contre notre cheval; ils les a tous distancé.

Après cette course de nombreux amateurs ont fait l'épreuve de la vitesse de leurs chevaux.—Le tems était superbe et tout s'est passé le mieux du monde.

☞ A une assemblée des Marguilliers qui a eu lieu le 20 du courant, a l'Eglise Catholique.
JACQUES DUPRE, *a été élu President*
PIERRE LABICHE, *Secretaire*
GUSTAVE CAHANIN, *Trésorier.*

Session Extraordinaire.—Quelque journaux avaient annoncé, d'après des correspondents de Washington, que le cabinet avait délibéré sur la nécessité de convoquer une session extraordinaire du Congrès. L'*Union* donne à cette assertion le démenti le plus formel. Le cabinet n'éprouve point d'inquiétudes assez sérieuses pour avoir recours à ce grand moyen.

L'*Union*, aujourd'hui l'organe officiel de l'administration, dément dans les termes suivans le bruit qui avait couru que M. Van Buren serait envoyé à Londres: "Nous savons que la mission d'Angleterre a été offerte à M. Pitkins de la Caroline du Sud; et c'est la première fois que nous entendons le nom illustre de M. Van Buren prononcé à propos de ce poste."

FLOTILLE ANGLAISE.—Le capitaine Hathaway, du navire *Wabash*, arrivé hier en rade, venant de New York, dit qu'il a passé la Roche Percée en compagnie d'une flotille anglaise composée d'un vaisseau de ligne d'une frégate, d'une corvette, et d'un brick. Il pense que cette flotille se rendait à la Havane.

Louisville. Les élections municipales de cette ville ont été, comme d'ordinaire, un triomphe pour les whigs. Les locofocos n'ont pu emporter qu'un seul district, le premier, tout le reste a été enlevé par leurs adversaires.

Kentucky.—Les whigs du Kentucky travaillent à s'organiser pour les élections congressionnelles du mois d'août. En 1843, ils avaient perdu quatre districts par leurs dissentions; cette année, ils paraissent disposés à réparer leur faute et s'engagent à envoyer au Congrès neuf représentans sur les dix auxquels a droit le Kentucky. On pourrait se contenter de huit, et même de sept.

La Gazette de Pensacola, journal resté neutre jusques à présent, vient d'aborer la bannière des whigs. Mieux vaut tard que jamais.

L'Hiver au Canada. On lit dans le *Gazette* de Québec, du 23 avril:

"Le tems continue ici à être beau: mais il gèle toutes les nuits, et la terre est encore couverte d'une couche de neige assez épaisse. C'est à peine si le quart de nos campagnes en est débarrassé, et sur certaines routes elle est encore d'une profondeur de quatre ou cinq pieds. Dans la partie boisée du pays elle a encore trois pieds." A Houlton, Maine, la neige était encore de quatre pieds à la même époque.

Nouvelles Etrangères.

TEXAS.

Le navire à vapeur New York, capitaine Wright, arrivé samedi, nous a transmis nos journaux du Texas jusqu'au 7 courant. Le major Donelson, charge d'affaires des Etats-Unis, et le gouverneur Yell de l'Arkansas, sont arrivés à bord du New-York.

M. Wickliff, ex directeur général des postes aux Etats-Unis, est arrivé à Galveston le 4 courant. Le commodore Moore se trouvait aussi dans cette ville où venait d'arriver également l'ex-Président Houston avec sa famille. M. Houston se propose, dit-on, de se rendre aux Etats-Unis, afin d'avoir une entrevue avec le général Jackson. On dit qu'il a abandonné son opposition à l'anexion, convaincu qu'il est parfaitement inutile de combattre contre cette measure.

Les journaux de Galveston renferment une lettre fort vive adressée par le commodore Moore au général Houston. Le commodore accuse l'ex président de l'avoir calomnié et déclare qu'il l'aurait *chatié* personnellement de sa conduite, s'il n'était pas de notoriété publique que Houston se soumettait sans rien dire aux outrages de ce genre: n'a-t-il pas subi à Austin une correction du colonel Jourdan?

Les journaux du Texas ne sont remplis que d'avis d'assemblées destinées à approuver l'annexion. Le principal thême de la discussion est de savoir si le peuple doit se réunir en convention et créer une constitution pour l'Etat du Texas avant ou après la reunion du Congrès. On assure maintenant avec confiance que le président Jones coopèrera cordialement à l'œuvre de l'Annexion. D'après le ton de la presse, on peut conclure que rien ne peut plus maintenant entraver l'accomplissement de cette mesure, et le peuple des Etats-Unis peut désormais considérer le Texas comme faisant partie de la Confédération Américaine.

EUROPE.

ARRIVEE DE L'HIBERNIA.

Le steamer Hibernia est arrivé à Boston le 6 dans la matinée. Ce batiment avait quitté Liverpool le 19 avril, sa traversée a donc été d'environ 17 jours.

ANGLETERRE.

La question du Texas est revenue un instant sur l'eau: le bruit a couru à Londres, sur quelqu'autorité forte peu positive, que le Texas n'était pas aussi disposé à l'annexation qu'on l'avait dit d'abord; et vite John Bull de se frotter les mains, dans l'espoir que ce pauvre Oncle Sam n'en est pas encore au bout de ses peines en cette affaire. L'illusion, du reste, ne tardera point à tomber; car on acquièrera bientôt à Londres comme on la eu ici, la conviction que la majorité Texienne est annextioniste.

FRANCE.

Les nouvelles de France n'ont guère d'importance. Le fait capital de la quinzaine, c'est le projet de loi sur l'organisation, ou plutôt la désorganization des colonies, qui a été adopté par la chambre des Pairs. Entre autres dispositions, on force le maître à donner un petit terrain a chaque esclave et un jour de la semaine, le dimanche non compris, pour le cultiver. Le produit doit constituer un pécule dont l'esclave aura la propriété, non plus par tolerance pour prix de bonne conduite, mais légale et forcée. Et ce pécule ayant une fois atteint un certain chiffre, déterminé par des compères, l'affranchisement est forcée. La *Presse* assure qu'on présentera, sous peu, un projet de loi allouant une somme assez ronde pour être distribué aux esclaves, afin de grossir leur pécule et hâter leur affranchissement. On dit aussi que c'est l'équivalent de l'abandon du droit de visite de la part de l'Angleterre. C'est en ce cas acheter cet abandon beaucoup trop cher.

ALGERIE.

Le paquebot à vapeur le *Pharamond*, parti d'Oran le 25 du courant, vient d'arriver à Marseilles.

Ce navire apporte des nouvelles intéressantes de l'Ouest.

La question de la délimitation des frontières est résolue. La conférence s'est tenue le 18 mars, sur notre territoire, entre M. le général Delarue et Si-Hamed-el-Khradir-Ben-Slaoui et Si-Hamida. Les clauses du traité sont encore un secret; mais si nous en croyons l'Echo d'Oran, elles seraient tout-à-fait dignes de la France, et telles qu'on devait les attendre de son plénipotentiaire.

SUISSE.

Les nouvelles de Suisse ont beaucoup de gravité. Les corps francs radicaux sont entrés le 30 mars sur le territoire de Lucerne, au nombre d'environ dix mille hommes, et ont été défaits et fort maltraités. Des corps de six cent hommes se trouvent reduits à cent. Les Lucernois ont fait un grand nombre de prisonniers, mais pendant que le parti libéral succombait dans la lutte sanglante à Lucerne, il remportait une victoire signalée par la voie paisible du scrutin pour le renouvellement des membres du conseil gouvernemental de Zurich, qui est en même temps le conseil directorial.

Cinq membres étaient à réélire, et parmi eux M. Mousson, président de la diète. Lui seul a été réélu, les autres ont été remplacés par des libéraux, ce qui plaçait dans le conseil huit libéraux sur treize membres.

En présence de ce résultat, M. Mousson et un autre conservateur, M. Bluntsli, ont donné leur démission. M. Furrer, chef du parti libéral, a remplacé M. Mousson, comme bourgmestre en charge et président de la diète.

On annonce que les ordres donnés aux troupes ont été modifiés sur-le-champ.

La révolte du Freiamt, catholique, a été comprimé par les renforts du gouvernment argovien,

Joseph Bonaparte, prince de Mucignano, l'aîné des petits fils du Compte de Survilliers, est venu se mettre en possession de la belle propriété de Point Breeze, qui lui a léguée son grande père aux environs de Philadelphia. Ce jeune prince est le fils aîné de Charles Bonaparte; il est né à Philadelphia.

Navigation des rivières de l'Ouest.—Les journaux de Louisville du 9 mai, annonce que l'Alleghany et le Monongahela commençaient à monter. Devant Cincinnati l'Ohio avait considérablement haussé, et l'on pensait que sous quelques jours les plus grands steamers pourraient sortir de l'Ohio avec de forts chargements.

L'ASSOCIATION democratique de Washington, qui a pour président M. Rives, l'ex-Editeur du *Globe*, a distribué durant la dernière campagne trois millions et demi de pamphlets politiques.

Orégon.—Nous ne nous étions pas trompés en exprimant l'espérance que M. Polk, une fois delivré de l'ebloussement et de l'effervescence inséparable du triomphe, entrerait dans les véritables voies gouvernementales. La chose ne s'est pas fait entendre, et M. Polk est aujourd'hui, à en juger par le langage de son organe officiel, dans les meilleurs dispositions pour mener à bien les négociations relatives à l'Orégon; négociations qu'eut failli compromettre les allégations un peu trop envahissantes de son adresse d'inauguration. L'*Union* en effet, tout en cherchant à expliquer, ou pour mieux dire à pallier, les paroles quelque peu tranchantes de son patron, a bien soin de faire remarquer qu'elles ne sont qu'une profession de foi adressée au peuple des Etats-Unis, qu'elles ne sont point destinées aux étrangers, qu'elles ne font qu'affirmer un droit et qu'elles ne peuvent en aucune façon fermer la voie aux négociations qui doivent amener un arrangement à l'amiable.

"Le devoir du Président, dit ce journal, dans ses communications avec le peuple, est d'employer un langage clair et explicite, en ce qui touche les droits et les intérêts d'un peuple libre. Dans l'accomplissement de ce devoir, il doit chercher à ne blesser aucun pouvoir étranger: mais en même temps il est tenu de s'expliquer franchement, et d'exposer, dans les termes les plus clairs et les plus formels, les droits de la nation. Dans ses relations diplomatiques avec les nations étrangères, il cherche à diriger sa conduite par la conviction qu'il a des droits de son pays et à maintenir, autant que faire se peut, les vues qu'il s'est faites. C'est à lui de décider quelle marche il doit suivre dans les négociations étrangères. La Grande-Bretagne verra si elle veut assumer la responsabilité d'une rupture de négociations, en mettant en avant des exigences extravagantes, en elles-mêmes et propres à empêcher le réglement à l'amiable des différends qui existent entre les deux pays.'

Si nous comprenons bien le sens de ce paragraphe, le gouvernement de M. Polk est tout disposé à continuer les négociations commencées; et c'est à ce but du reste que semblent tendre toutes les explications qui accompagne celles qui nous venons de citer. L'*Union* fait remarquer que le Président n'a été ni cathégorique, ni plus menaçant que Sir Robert Peel; qu'il n'a par le fait proféré aucune menace; enfin qu'il n'est en aucune façon sorti des limites imposées au pouvoir exécutif. L'*Union*, qu'on nous passe le mot, serait praite à reconnaître que le Président des Etats-Unis et le cabinet anglais sont maintenant à deux de jeu.

Nous applaudissons volontiers à l'esprit qui a dicté l'article de l'*Union;* cet article, à en croire les indiscretes, émanerait des bureaux du département de l'Etat, et acquérerait ainsi une valeur officielle de plus. Nous éprouverons toujours un vrai plaisir à voir le gouvernement de l'Union même lorsqu'il ne sera pas celui de notre choix, conduire avec sagesse les affaires du pays. Que M. Polk soit conséquent avec les idées qu'on lui prête, et la question de l'Orégon, qui a paru un instant grosse d'une guerre, se dénouera pacifiquement à l'avantage des Etats-Unis.

Chine. On a reçu à New York, des nouvelles de Chine qui vont jusqu'au 27 janvier, mais elles sont de fort peu d'importance.

Le navire de S. M. *Vestal*, est arrivé le 22 janvier à Hong Kong, venant de Wampoa, avec une somme de $3,000,000, montant d'un dividende de l'indemnité, cette somme a été payée en Sycee, monnaie qui obtient dans l'Inde, une prime de cinq à six pour cent.

Une circulaire de la maison anabaptiste en Chine, annonce que durant l'année dix huit indigènes se sont fait baptiser et recevoir au sein de l'Eglise. Quelques-uns d'entre eux sont des hommes d'un haut merite litéraire. On compte à Hong Kong treize predicateurs indigènes; et les missionnaires obtiennent des mandarins de grandes facilités pour l'exercise de leur culte.

Les pacifiques dispositions du gouvernement dans la question de l'Oregon, nous sont confirmées chaque jour par l'organe officiel. A propos d'un article du *National Intelligencer* que du reste elle accueille assez mal, l'*Union* écrit les lignes suivantes:

"Nous ne prétendons pas le moins du monde que les négociations à propos de l'Oregon soient à leur terme; ni que notre administration ait l'intention formelle ou le désir de les terminer; ni qu'il n'y ait aucun espoir de régler les difficultés à l'amiable; ni que ces difficultés doivent nécessairement amener une rupture entre les deux pays.... Nous sommes convaincus que "l'affaire peut avoir une issue pacifique et raisonable," même malgré les menaces superflues du ministre de l'Angleterre et les fanfaronades de la presse anglaise."

Les mutations administratives se poursuivent avec une sorte de régularité; nous n'enuirons pas nos lecteurs en les enregistrant jour par jour; mais celles qui nous sont arrivées hier méritent une exception. Elles opèrent en quelque sort un remaniment complet dans les officiers du gouvernement à Philadelphie. L'avocat des Etats-Unis, le collecteur de la douane, l'officier naval et le député maître de poste sonte destitués. C'est assez pour une seule fois.

M. CLAY ET SES AMIS.—On lit dans le *Courrier & Enquirer*, du 5 courant: "Quelques journaux ont raconté, et le fait est vrai, que quelques amis politiques de M. Clay ont payé pour lui une somme de $30,000 dont un endossement l'avait rendu responsable, et que le premier avis qu'il en a reçu, ç'a été le renvoi des billets acquités par la Banque où ils avaient été déposés. Ceux qui ont agi avec tant de générosité, n'ont point fait connaitre leur nom.

"C'est certainement là une preuve bien significative d'admiration, et rien ne nous y plait davantage que la discrétion avec laquelle la chose a été accomplie. Les hommes généreux qui y ont pris part, se sont contentés du plaisir de faire un acte de haute libéralité; ils n'ont pas cru devoir proclamer dans les journaux qu'ils l'avaient fait. Ils ont voulu garder pour eux la satisfaction pure de leur œuvre.

"Nous avons été au courant de tout ce qui s'est passé relativement à cette affaire, et nous savons fort bien que ceux qui s'en sont mêlés, désiraient qu'elle ne devint pas publique. Mais il était difficile que le secret fût gardé d'une manière absolue; et une indiscrétion fort pardonnable a trompé leurs nobles intentions."

Tremblement de Terre.—Mardi dernier, dit le *Courrier* de Montréal, vers quatre heures et demi, on a ressenti une légère secousse de tremblement de terre. Elle n'a pas fait beaucoup de bruit, mais elle a été assez forte cependant pour faire, "remuer la vaisselle."

ACCIDENT FUNESTE.

Depuis environ deux semaines nous vivons au milieu de coups de vents et d'ouragans presque continuels. Jusqu'à présent nous n'avions eu à déplorer la perte de l'existence d'aucun individu; mais l'orage qui a éclaté ce matin vient d'ajouter aux dégâts que nous avons déjà soufferts, une catastrophe bien pénible qui a plongé dans le deuil une famile nombreuse et respectable.

Aujourd'hui, entre huit et neuf heures du matin, le jeune Luc Couvillon âgé d'environ 13 ou 14 ans, fils, du Gen. P. Couvillon, notre représentant à la Convention, se rendait à l'église pour assister au service funèbre d'un de ses cousins: il était sur le point d'arriver lorsqu'il fut surpris par l'orage et se mit à courir pour gagner un abri; mais à peine le malheureux enfant eut-il fait quelques pas qu'il tomba frappé par la foudre! La commotion fut terrible et il fut renversé avec une telle violence que son corps rebondit en touchant la terre. Plusieurs personnes, témoins de sa chûte, accoururent pour le secourir; il était déjà trop tard; elles ne relevèrent qu'un cadavre—la mort avait été instantanée.

Le fluide électrique l'avait atteint derrière la tête: son chapeau était en lambeaux, ses cheveux étaient brulés depuis le sommet du crâne jusqu'à la partie supérieure du cou; une large tache noirâtre ressemblant à une brulûre occasionée par la poudre s'étendait entre les deux épaules et descendait jusqu'à la région inférieure des reins. Toutes les ressources de l'art ne laissant aucun espoir, le corps de l'infortuné fut transporté chez sa mère dont nous n'essaierons pas de retracer la désolation.

Le Gén. P. Couvillon, retenu en ville en sa qualité de membre de la Convention, ne connait pas encore la perte qu'il vient d'éprouver. Nous plaignons sincèrement le malheureux père; nous le plaignons d'autant plus qu'il ne peut pas être témoin de la sympathie de ses concitoyens de la part qu'ils prennent à cette infortune si grande, de leur douleur si vraie, si profondément sentie; nous sommes certains que ces preuves d'estime et d'affection de toute une communauté contribueront à adoucir l'amertume de son chagrin. —*Le Villageois, Marksville.*

Un Accident.—Un nègre appartenant à M. M. Lenormand, alla dimanche à un bal d'esclaves qui se donnait aux portes de St. Martin. Ce nègre, après avoir fait de nombreuses libations en l'honneur de ses danseuses, reprit le chemin qui conduit à l'habitation de son maitre et arrivé au bayou Tèche, se jeta dans un esquif qu'il essaya de conduire sur le bord opposé. Mais, à ce qu'on dit, l'esquif chavira et le malheureux tomba dans le bayou et se noya. C'est mardi dernier seulement qu'on a retrouvé le cadavre de ce nègre qui a si chèrement payé une soirée d'orgie et de plaisir.—*Gaz des Attakapas.*

On a trouvé dans le Mississippi, le 7 courant à environ deux milles audessus de Baton Rouge, un corps supposé être celui d'une femme, appartenant à la classe laborieuse. Le visage et le devant du corps entièrement mangé. Le dos, les bras et les jambes entières. Une enquête a été tenue par le coroner et le corps a été inhumé.—*Gaz. de Baton Rouge.*

Voyage Remarquable.—Le steamer Clermont, parti de la Nouvelle Orléans, Mardi dernier, à 5 heures du soir, est arrivé ici Jeudi avant 9 heures du matin, ou en 35 heures et 55 minutes de port à port. On prétend que c'est le voyage le plus prompt qui ait encore été fait entre les deux villes.—*Ib.*

Illinois.—Les citoyens de Quincy ont élu des whigs pour leur officiers municipaux. John Wood, maire, l'a emporté par une majorité de 128 voix.

Un présent Politique.—L'Union annonce que M M. Rives et Blair, les ex-propriétaires du *Globe*, on l'intention d'offrir à l'Association Démocratique de Washington, une somme suffisante pour construire une Salle de réunion. Cela prouve que les profits du *Globe* et des impressions congressionnels ont été assez honnêtes.

VACCINE.

LES personnes desireuses d'avoir leurs enfans vaccinés, peuvent s'adresser au Dr. PILATE.
Opélousas, 22 mai 1845.

AVIS.

TOUTES les personnes qui ont des réclamation contre la succession de MRE. THEOPHILUS ANDRUS, sont priées de les présenter au soussigné; et toutes celles qui doivent à la dite succession, sont par le présent notifiées, que le dernier terme est échu, et que pour éviter des frais le paiement immediat en est requis.
ADOLPHE RICHARD, *Admr.*
Opélousas, 22 mai 1845-4t

AVIS.

Sosthene Malveau, h. c. l., de la Paroisse St. Landry.

A FAIT la demande, par pétition, d'être nommé administrateur des biens de feu
JEAN BAPTISTE MALVEAU,
de la dite Paroisse, décédé.

Toutes les personnes qui auraient des raisons légales pour s'opposer à la dite nomination, devront les présenter à mon bureau, écrites, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.
A. GARRIGUES, *Juge de Paroisse.*
Opélousas 22 mai 1845—2f

Vente par la Cour des Preuves.

SERA vendu, A *L'ENCHERE PUBLIQUE*, par la soussigné juge de et pour la paroisse St. Landry,
MARDI 2 1me. jour du mois de Juin prochain 1845.
Au domicile de Mr AGUSTIN GUILLORY, situé dans la VIELLE GRAND PRAIRIE, dans la sus-dite Paroisse de St. Landry, toutes les propriétés appartenant à la succession en communauté entre LEANDRE GUILLORY de la dite Paroisse et, les héritiers de feue ELIZABETH BERZEAT son épouse, décédé; consistant en
Un morceau de Terre,
situé dans la sus-dite Paroisse, et contenant quarante acres de superfice—borné d'un coté par la terre d'EDMUND JOHNSON, et de l'autre coté par la terre de Madme. Dorman:—
15 *têtes de BETES à corne douces*—
9 *Chevaux*—
UTENSILS DE MENAGE, &c. &c.
Les conditions à la Vente.
A. GARRIGUES, Juge de Paroisse.
22 Mai 1845.-ts.

A VENDRE,

UN grand et solide *OMNIBUS*, à vendre bon marché par le soussigné; aussi, des *HARNAIS* et de la *SELLERIE*, avec un assortiment general de Marchandises Seches, epicerie, &c.
15 mai 1845-3t N GILBERT, Washington.

AVIS.

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu *PIERRE VALCOUR SAVOI* sont priées de payer immédiatement entre les mains du soussigné; celles qui ont quelques réclamations contre la dite succession, sont invitées à les présenter au soussigné afin qu'elles soient classées.
V. LATASTE, *Avocat.*
Opélousas, 15 mai 1845-5t

AVIS.

TOUTES les personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu *ELOI DOUCET*, sont priées de les présenter au soussigné; et toutes celles qui doivent à la dite succession, sont par le présent notifiées que le dernier terme est celui-ci et que pour éviter des frais le paiement immédiat entre les mains du soussigné est requis.
V. LATASTE, *Avocat.*
Opélousas, 15 mai 1845-4t

J. R. HETHERWICK,
Bottier et Cordonnier,
GRANDE RUE AUX OPELOUSAS,

Offre ses remercimens aux dames et aux messieurs, qui lui ont accordé un patronage si libéral depuis les dernières dix-neuf années; en même tems il sollicite d'eux la continuation de leurs faveurs. Toutes les commandes qui concernent son état seront exécutées avec ponctualité; le travail unira l'élégance à la solidité, aux prix suivans pour du comptant:

Bottes fines en veau pour hommes,		$9 00
Bottes cuir fort pour	do.	7 00
Bregans fins en veau pour	do.	$3 à 3 50
Do. cuir fort,	do.	2 à 2 75
Bottes renouvelées,		5 00
Souliers pour dames,		$2 à 2 50

N. B. Les réparations seront exécutées proprement et à des prix modérés. 15 mai 1845-3m

EUGENE BERCIER. LOUIS VALIN.
BERCIER & VALIN,
COLLECTEURS GENERAUX,

ANNONCENT respectueusement au public qu'il viennent de commencer les affaires comme *COLLECTEURS;* il peuvent garantir à ceux qui leurs confieront la collection de leurs dettes, promptitude et exactitude. Ils espèrent obtenir une part du patronage, qu'ils sont assuré de mériter, par les soins qu'il mettront à régler, soit comptes ou notes dans toute l'étendue de la paroisse et de celles circonvoisines.
Opelousas, 8 may 1845-2m.

Avis.

LE soussigné a en mains une voiture de rencontre et une paire de chevaux, qu'il offre de vendre a très bon compte: aussi une Charette à cheval presque neuve.
24 Avril, 1845.-3t N. GILBERT, Washington.

AVIS AUX FAISEURS DE ROUTES.

LE soussigné recevra à son domicile des propositions pour crenser les fossés et relever la terre de la route des Opélousas au port Barry; des prix avantageux seront alloués. E. LITTELL,
1 mai 1845-tf sur la route des Opélousas.

Vente par la Cour des Preuves.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'hon. cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nelle. Orléans, j'exposerai en *VENTE PUBLIQUE,*
Samedi 31me jour du present mois de Mai, 1845.
A la Maison de Cour de cette Paroisse,
UN CERTAIN LOT OU MORCEAU DE
TERRE,
appartenant à la succession de défunt *HUBERT REMY*, situé dans la vielle grande prairie, dans cette Paroisse St. Landry borné au nord par la terre d'Alexandre Fontenot fils, au sud par la terre de Napoleon Franchebois, à l'est par la terre de William Moore et à l'ouest par la terre appartenant aux héritiers de défunt Antoine Lambert, et contenant quatre cents aparns des superfice, plus ou moins.
CONDITIONS—*Comptant.*
A. GARRIGUES, *Juge de Paroisse.*
1er mai 1845.-ts

STEAMER

ENTREPRISE,
JOSEPH BERCIER, CAPITAINE.

LE public est respectueusement informé que le beau steamer Entreprise, d'un tirant très faible, vient d'être frété pour faire les voyages entre les Opelousas et la Nlle. Orléans; il marchera tant qu'il y aura de l'eau dans les bayous.
Opélousas, 1 mai 1845-3t

Marchandises d'été.

LE soussigné, reconnaissant du patronage liberal qui lui a été accordé depuis qu'il a commencé les affaires, prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a dans son magasin un assortiment complet de *Marchandises d'été* et qu'il en reçoit journellement de nouvelles; son assortiment se compose en partie de
Mousselines françaises et Jaconets;
Mouchoirs de batiste;
Bas blancs et noirs pour dames;
Gants de fil; Rubans noirs;
Coutils de fil pour pentalons;
Brin pour moustiquiéres;
Habits et Levites en merinos noir;
Pentalons noirs; Gilets de satin noir;
et un assortiment général d'autres
HABILLEMENS CONFECTIONNES:
ainsi que *SELLERIE* et *Montures de Sellerie;*
Bottes et Souliers, Chapeaux,
Marchandises Sèches, do. domestiques,
le tout à vendre au plus bas pris pour *du comptant.*
P. COLLINS,
1 mai 1845-4m Grande rue, Opélousas.

Vente par la Cour des Preuves.

SERONT vendues, à l'enchère publique au plus offrant et dernier metteur, par le soussigné, Juge de et pour la Paroisse St. Landry,
Lundi 26 Mai prochain 1845,
A la Maison de Cour de la dite Paroisse,
Sept Esclaves,
de differens ages et des deux sexes, appartenant à la succession de défunt *GABRIEL B. HICKMAN.*

Termes et Conditions.—Le prix d'achat payable a une an et deux ans, par égale moitié à dater du jour de la vente; les acquereurs devront donner caution suffisante et la propriété vendue restera hypothéquée pour guarantie du payment. Les sommes dues porteront intérêt à huit pour cent l'an à dater de l'échéance jusqu'au payment final.
A. GARRIGUES, *Juge de Paroisse.*
24 Avril, 1845.-ts.

HANKINS & ETTER,
Horlogers et Bijoutiers,
GRANDE Rue, deux portes au nord de l'encoignure de MM. Battaille et Bigny.
Pendules et montres reparées et garanties.
Orfévrie et Bijouterie exécutés sur commande.
Dents posées, plombées, etc.
Tous les ordres ponctuellement remplis.
mars 6

Faits Divers.

MISSOURI.—R. S. Higgins, éditeur de l'*Organ* de St. Louis, avait accusé J. S. Robb, ex-éditeur du *Ledger*, de quelqu'acte honteux. Ce dernier, ayant rencontré son accusateur, lui administra une volée de coups de canne, qui ne cessa que par l'intervention de l'un des assistans. Higgins a déposé une plainte contre Robb, qu'il accuse de l'avoir frappé avec intention de tuer.

MEUTRE DE PAUL Ier.

Paul Ier était spirituel et point méchant, mais extrême dans ses sentimens, et, comme tous les caractères de cette espèce, capable de bonnes ou de mauvaises actions, suivant les mouvements désordonnés d'une âme violente et faible. Si une telle organisation est funeste chez les particuliers, elle l'est bien davantage encore chez les princes absolus. Elle aboutit chez eux à la folie, quelquefois même à une folie sanguinaire. Aussi tout le monde commençait-il à trembler à Petersbourg: les favoris de Paul les mieux traités ne n'étaient pas bien certains que leur faveur ne mènerait pas par un exil en Sibérie.

Ce prince, sensible et chevaleresque avait d'abord éprouvé une vive sympathie pour les victimes de la Révolution française, et une haine ardente contre cette révolution. Aussi, tandis que l'habile Catherine s'était bornée, pendant son règne, à exciter toute l'Europe contre la France sans remuer un soldat, Paul, arrivé au trône, avait envoyé Suwarow, avec cent mille Russes, en Italie. Dans la chaleur de son zèle, il avait interdit tout ce qui venait de France, livres, modes et costumes. C'était plus qu'il n'en fallait pour indisposer la noblesse russe, aimant, comme toute l'aristocratie européenne, à médire de la France, à condition toutefois de jouir de son esprit, de ses usages, de sa civilisation perfectionnée. Elle avait trouvé insupportable le zèle contre-révolutionnaire poussé à cet excès.

Bientot on avait vu Paul, passant aux sentiments contraires, prendre ses alliés en haine, ses ennemis en affection, remplir ses appartements du portrait du général Bonaparte, boire publiquement à sa santé et, poussant même plus loin le contraste, déclarer la guerre à la Grande-Bretagne. Cette fois il était devenu à la noblesse russe, non pas incommode, mais odieux; car il lésait, non plus ses goûts, mais ses intérêts.

Dans sa vaste étendue, le continent septentrional de l'Europe, fertile en céreales, bois, chanvres, minerais, a besoin de riches négocians étrangers qui recherchent ces marchandises naturelles, et donne en échange de l'argent ou des objets manufactures. Ce sont les Anglais qui se chargent de fournir à la Russie, pour les produits bruts de son sol, les produits artistement travaillés de leur industrie, et qui procurent aux fermiers russes le moyen de payer le fermage des terres à leurs seigneurs. Aussi le commerce anglais domine-t-il à Pétersbourg; et c'est là le lien qui, retenant en partie la politique russe enchaînée à la politique anglaise, retarde une rivalité tôt ou tard inévitable, entre ces deux grands copartageants de l'Asie.

L'aristocratie russe fut donc exaspérée de la nouvelle politique de Paul. Si elle avait blâmé chez ce prince un excès de haine contre la France, elle blâma bien autrement un excès d'amour, quand cet amour si étrange allait jusqu'à des résolutions ruineuses pour les intérêts de la grande propriété. A ces froissements de goûts et d'intérêts, Paul ajoutait des emautés, qui n'étaient pas naturelles à son cœur, plutôt bon que méchant. Il avait envoyé une foule de malheureux en Sibérie. Touché de leurs souffrances, il en avait prononcé le rappel, mais sans leur rendre leurs biens. Ces infortunés remplissaient Pétersbourg de leur misère et de leurs plaintes. Importuné de ce spectacle, il les exila de nouveau. Chaque jour, plus défiant à mesure que la haine de ses sujets devenait plus sensible à ses yeux, il menaçait toutes les têtes. Il formait de sinistres projets, tantôt contre ses ministres, tantôt contre sa femme et ses enfants; et ce prince, qui n'était que fou, prenait toutes les allures d'un tyran. Il avait disposé le palais Michel, sa résidence ordinaire, comme une forteresse, avec bastions et fossés. On eût dit qu'il voulait s'y garder contre une attaque imprévue. La nuit même il obstruait la porte qui séparait son appartement de celui de l'impératrice, et préparait ainsi, sans s'en douter, les causes de sa fin tragique.

Un tel état de choses ne pouvait durer, et devait finir, comme il avait déjà fini plus d'une fois, dans cet empire qui a marché bien vite, il est vrai, vers la civilisation, mais en ayant la barbarie pour point de départ. L'idée de se défaire du malheureux Paul par les moyens ordinaires, c'est-à-dire par une révolution de palais, là où le palais est la nation, cette idée envahissait toutes les têtes. Admirez les effets des institutions! A une autre extrémité de l'Europe, sur l'un des premiers trônes du monde, se trouvait aussi un prince en démence, prince entêté, mais pieux et honnête, Georges III. Ce prince, privé souvent de sa raison pendant des mois entiers, venait de la perdre encore une fois, dans l'un des moments les plus graves pour l'Angleterre. Cependant les choses s'étaient passées de la manière la plus simple. La constitution plaçant à côté du roi des ministres qui gouvernent pour lui, cette éclipse de la raison royale n'avait en rien nui aux affaires de l'Etat. Mr. Pitt avait gouverné pour Georges III, comme il le faisait depuis dix-sept ans; l'idée d'un crime atroce n'était venue à personne! A Pétersbourg, au contraire, la vue d'un prince en démence sur le trône faisait naître les projets les plus sinistres.

Il y avait alors à la Cour de Russie un de ces hommes redoutables, qui ne reculent devant aucune extrémité; qui, dans un gouvernement régulier, deviendrait peut-être de grands citoyens, mais, dans un gouvernement despotique, deviennent des criminels, si le crime est, dans certaines occasions, l'un des moyens non pas approuvés, mais usités, de ce gouvernement. Il faut réprouver le crime en tout pays; il faut surtout réprouver les institutions qui le provoquent.

Le comte Pahlen avait servi avec distinction dans l'armée russe. Il était imposant de sa personne, et cachait sous les formes dures et quelquefois familières d'un soldat un esprit fin et profond. Il était doué en outre d'une audace singulière, et d'un présence d'esprit imperturbable. Gouverneur de Saint-Pétersbourg, chargé de la police de l'empire, initié, grâce à la confiance de son maître, à toutes les grandes affaires de l'Etat, il était par le fait plus que par son titre le principal personnage du gouvernement russe. Ses idées sur la politique de son pays étaient fortement arrêtées. La croisade contre la Révolution française lui avait paru aussi déraisonna-